

APPEL À CANDIDATURE PROGRAMME “RÉGEN FOR SPORT”

Rejoignez-nous et faites partie des cinq territoires innovants qui vont établir un nouveau modèle d'affaires de club sportif professionnel

Ce programme de **recherche-action** inédit offre une occasion unique à cinq clubs professionnels maximum, accompagnés de représentants de leurs parties prenantes (partenaires publics et privés, organes déconcentrés de leur fédération, associations de supporters), de bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour coconstruire un nouveau modèle d'affaires qui intègre les grandes évolutions systémiques du secteur.

Pourquoi ce programme ?

“Le modèle économique actuel du sport est en crise. Il s’essouffle. Il génère des inégalités et dénature les valeurs fondamentales du sport. Il est urgent de repenser ce modèle”

Le sport professionnel traverse une période de mutations profondes :

- **Fragmentation des médias** qui réduit la valeur des droits et disperse les audiences,
- **Réduction des financements publics**, imposant des choix difficiles,
- Pression budgétaire et réglementaire accrue pour des partenaires privés
- **Perte de lien direct avec les fans**, qui ont désormais un accès immédiat à tous les événements sportifs à l’échelle mondiale,
- **Risques systémiques** qui menacent la pérennité du secteur

Face à ces enjeux, comment réinventer le modèle d’affaires des clubs de sport professionnel ? Les modèles régénératifs et symbiotiques offrent une voie prometteuse en reconnectant clubs et parties prenantes à leurs racines, à leur raison d’être et à leur territoire.

Structure du programme

Qui ?

Cet appel à candidatures cherche à identifier cinq groupes de collaboration (tétranômes) composés de :

OBLIGATOIRES :

- 1 club sportif, représenté par plusieurs de ces cadres
- 1 partenaire privé
- 1 partenaire public (collectivité locale et/ou territoriale)
- 1 représentant du mouvement sportif (Fédération ou organes déconcentrés, Ligue nationale)

OPTIONNEL :

- Un représentant d'une association de supporters.

Comment ?

L'approche méthodologique déployé au bénéfice des candidats retenus reposera sur les éléments suivants :

- **Un parcours** s'inscrivant **dans la durée** (un an) pour se laisser le temps indispensable de la maturation.
- **Un dialogue permanent** entre chaque club et leurs parties prenantes externes d'une part et entre les tétranômes constitués d'autres part. Ce aux fins de faire émerger de nouveaux concepts par la force de l'intelligence collective.
- **7 modules** destinés à traiter de l'ensemble des métiers des clubs et impliquant les parties prenantes concernées.

Pourquoi ?

Le programme déployé vise les objectifs suivants :

- **États des lieux des défis à relever et des opportunités à saisir :**

Identifier les défis à relever et les nouvelles opportunités grâce à une cartographie des besoins partagés.

- **Modélisation de nouveaux modèles économiques régénératifs et symbiotiques**

Développer des modèles adaptés à chaque club et prenant en compte les enjeux nouveaux.

- **Méthodologie de mise en œuvre :**

Élaborer une feuille de route pour appliquer ces nouveaux modèles.

- **Suivi de mise en œuvre sur cinq territoires :**

Lancer l'implémentation effective des feuilles de route et en suivre les effets.

- **Diffusion de bonnes pratiques :**

Faire en sorte que ces innovations soient reproduites dans d'autres clubs.

États des lieux

Modélisation

Mise en œuvre

Diffusion



Enjeux du programme

A l'issue du programme, chaque club devra avoir posé les bases d'un nouveau modèle d'affaires et de développement reposant sur la revitalisation des relations, tant avec les partenaires privés et publics, les représentants du mouvement sportif les concernant et, optionnellement, leurs fans. Des relations inscrites dans une logique symbiotique prioritairement orientée vers le "bien commun" et visant les principes suivants :

1. **Coopération et co-construction** : chaque club aura refondé le socle de coopération avec les parties prenantes, prises dans leur diversité.
2. **Activation des partenariats privés** : les partenaires privés auront contribué à établir des bases solides pour une collaboration authentique, extensible à d'autres partenaires.
3. **Intervention publique** : les partenaires publics redéfiniront leur rôle pour mieux respecter les biens communs et l'intérêt général.
4. **Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE/RSO)** : l'objectif est de créer un cadre propice à l'exercice des enjeux RSE/RSO, en favorisant le partage et les synergies entre tous les acteurs.

Qui peut candidater ?

Les candidatures sont ouvertes aux tétranômes composés au minimum :

- D'un club sportif professionnel
- D'un partenaire privé
- D'un partenaire public
- D'un représentant du mouvement sportif.

La candidature est gratuite, et une seule candidature par zone de chalandise pourra être acceptée.

La candidature n'est pas engageante mais signifie un intérêt de principe à valider dans le contexte de nos futurs échanges.

La candidature peut être formulée par un club sportif professionnel ou par une collectivité locale liée à un (ou plusieurs) clubs sportifs professionnels.

Nous comprenons que l'un des enjeux consistera à constituer ces tétranômes. L'Adéenne du Sport se tient à la disposition des acteurs intéressés par la perspective de constituer ces groupes de travail aux fins de procéder à des présentations spécifiques.

Pour candidater, solliciter la transmission d'un formulaire de candidature à l'adresse **contact@ladeenne.fr**

Calendrier

19/05/2025	Lancement de l'appel à candidature
09/06/2025	Webinaire d'information à 17h
Du 9/06 au 26/06/2025	Constitution des dossiers de candidatures
26/06/2025	Clôture des candidatures
10/07/2025	Annonce des lauréats
09/2025 à 09/2026	Déploiement du programme RéGen For Sport

Contact

Pour toutes informations, échanges :

Antony Thiodet

athiodet@ladeenne.fr

06.40.12.77.20.